

MODULE DE SPÉCIALISATION

Intitulé :

AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET MACONNERIE PAYSAGÈRE

Objectif(s) :

Cette formation vise l'acquisition de compétences professionnelles complémentaires et/ou l'actualisation de connaissances nécessaires à l'exercice du métier d'ouvrier paysagiste. Elle répond à :

- une mise à jour de savoirs ou savoir-faire particuliers
- des compétences manquantes et rendues nécessaires par l'évolution du métier
- l'acquisition de savoirs ou savoir-faire particuliers en complément de capacités professionnelles certifiées constituant une compétence supplémentaire
- une diversification des compétences professionnelles

Public et pré-requis :

Tous publics souhaitant exercer le métier d'ouvrier paysagiste.

Accès et conditions d'admission :

Entrées et sorties permanentes

Positionnement, entretien et questionnaire

Durée :

280 heures de formation en centre et 140 heures en entreprise

Contenu :

La formation se compose de 10 modules complétés de 2 périodes en entreprise.

1) Aménagement végétal :

- Création d'un gazon
- Création de massifs :
 - * préparation du terrain
 - * mise en forme et découpe de bordure
 - * choix et positionnement des végétaux
 - * plantations tuteurage, pralinage
 - * mosaïciculture

2) Association du minéral et du végétal :

- Etude des différentes allées
- Création d'un bassin, d'une rocaille et d'un escalier paysagé en y associant les plantes
- Création d'une jardinière fleurie

3) Protection des végétaux :

- Précautions d'emploi des produits antiparasitaires
- Herbicides
- Insecticides
- Acaricides
- La fertilisation
- Substances diverses
- La lutte biologique
- La lutte intégrée
- La lutte raisonnée
- Les maladies physiologiques
- 5 maladies cryptogamiques
- 5 insectes

4) Reconnaissance de végétaux :

- Arbres
- Arbustes
- Conifères
- Annuelles, bisannuelles, vivaces

5) Sécurité :

- La sécurité du personnel :
 - * transporter des charges et connaître les règles de manutention
 - * connaître les règles de protection et utiliser avec sécurité le matériel
- Connaître les gestes qui sauvent :
 - * connaître les gestes et les réactions d'urgence
- Hygiène et santé :
 - * l'alcool, le tabac, les drogues
 - * l'hygiène alimentaire

6) Communication :

- La lettre de motivation
- CV spécifique JEV
- Préparation aux entretiens d'embauche
- Utilisation d'Internet (offres d'emploi, recherche d'entreprise...)
- Présentation des différents contrats de travail

7) Mobilité :

- Recherche de l'entreprise d'accueil
- Hébergement
- Transport... Horaires...

8) Entretien végétal :

- Entretien d'un gazon
- Entretien des massifs :
 - * désherbage manuel et chimique
 - * taille ornementale
 - * bêchage et découpe de bordures
- La tonte
- Le débroussaillage
- Initiation à l'élagage

9) Utilisation et entretien du matériel :

- Tondeuse, débroussailleuse, motoculteur, taille haie thermique, tronçonneuse...
- Entretien du matériel et mécanique courante
- Décoder une panne

10) Entreprise :

- Rapport de stage
- Bilan de stage et perspectives d'avenir

Moyens pédagogiques, technique et d'encadrement :

Séances de formation en salle pour la théorie (supports pédagogiques et techniques)

Explications et exercices pratiques au sein de notre plateau technique : atelier permanent jardin pédagogique, avec mises en situation réelle.

La formation est assurée par notre équipe de formateurs qualifiés et expérimentés.

Suivi et évaluation :

Un livret de compétences est établi avec progression tout au long du parcours de formation.

Remise d'une attestation de fin de formation.

Modalités de financement :

- ♦ Dans le cadre du Programme Régional de Formation (PRF)
- ♦ Dans le cadre d'un Contrat de Professionnalisation (prise en charge par l'OPCO)
- ♦ Dans le cadre d'un Projet de Transition Professionnelle (PTP)
- ♦ Dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF)
- ♦ Autofinancement

Coût :

14€ de l'heure par stagiaire. L'adaptation de la formation à chaque parcours permet une tarification à la carte.

Accessibilité :

Locaux : réglementation ERP

Locaux accessible aux PMR

Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.